



SOPEPA

Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales
Livestock Development Corporation

DECISION N° 76 /D/2026/SODEPA/DG/DAF/DPC/SDFBM/CSMP DU 15 JUIL 2026

Portant attribution de la Lettre Commande relative à l'Avis d'Appel d'Offres N°010/AONO/SODEPA/CIPM/2026 du 17 Juin 2026 pour la fourniture et la mise en service d'un (01) groupe électrogène pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA).

LE DIRECTEUR GENERAL

- Vu la Constitution ;
- Vu l'Acte Uniforme révisé du 30 janvier 2014 relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'intérêts Economique ;
- Vu la Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
- Vu le Décret n° 74/182 du 08 mars 1974 portant création de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), modifié et complété par le Décret n°81/395 du 09 septembre 1981 ;
- Vu le Décret n°2016/069 du 04 février 2016 portant nomination du Directeur Général ;
- Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
- Vu l'Avis d'Appel d'Offres N°010/AONO/SODEPA/CIPM/2026 du 17 juin 2026 pour la fourniture et mise en service d'un (01) groupe électrogène pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA) ;
- Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 14 juillet 2026 relatif à l'examen du Rapport de la Sous-Commission d'Analyse des Offres issues de l'Avis d'Appel d'Offres N°010/AONO/SODEPA/CIPM/2026 du 17 juin 2026 pour la fourniture et la mise en service d'un (01) groupe électrogène pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA).

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous, ayant soumissionné à l'Avis d'Appel d'Offres N°010/AONO/SODEPA/CIPM/2026 du 17 juin 2026 pour la fourniture et la mise en service d'un (01) groupe électrogène pour le compte de la Société de Développement et d'Exploitation des Productions Animales (SODEPA), est déclarée attributaire de la Lettre Commande y relative.

Il s'agit de :

**CLASS SERVICES Tel : 697 255 86 7 / 690 046 032
BP 7869 DOUALA - CAMEROUN**

Description de la prestation	Montant TTC FCFA	Délai d'exécution	Lieu de livraison
Fourniture et mise en service d'un (01) groupe électrogène.	31 601 250	Un (01) mois	Abattoir Industriel de Douala

Article 2 : Le Directeur de Production et de Commercialisation, le Directeur Administratif et Financier, le Sous-Directeur des Finances du Budget et du Matériel, le Chef de Service des Marchés et du Patrimoine, ainsi que le Chef de Service des Finances et des Recettes sont chacun en ce qui le concerne, chargés de l'application de la présente décision qui prend effet pour compter de la date de signature. /-

Yaoundé, le **15 JUIL 2026**

LE DIRECTEUR GENERAL
« Maître d'Ouvrage »

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Président CIPM-SODEPA
- CHRONOS/ARCHIVES
- AFFICHAGE



Denis KOULAGNA KOUTOU